



# Krav Maga Grésivaudan

Fiche d'inscription

Saison 20 \_\_ / 20 \_\_

**ATTENTION AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ S'IL N'EST PAS COMPLET**

## Renseignements :

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Déjà pratiquant FEKM / merci de préciser votre grade :

Pour la commande du tee-shirt, merci de m'indiquer votre taille :

XS  S  M  L  XL  XXL

PHOTO

## A contacter en cas d'urgence :

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

## Autorisation parentale :

Télécharger et remplir la fiche « autorisation parentale »

## Pièces obligatoires à joindre au dossier :

- Un certificat médical d'aptitude au Krav Maga de moins de 3 mois pour les plus de 18 ans.
- Questionnaire santé disponible sur le site à compléter pour les mineurs.
- Joindre 1 photos d'identité (pas nécessaire pour une ré-adhésion).

### Cotisation à joindre au dossier :

- 200€ (tarif annuel adulte à partir de 15 ans).
- 150€ (tarif annuel enfants de 11 à 14 ans inclus).
- 170€ (tarif annuel adulte à partir de 15 ans : membre tarif réduit).  
Éligibles au tarif réduit avec justificatif : militaires, forces de l'ordre, étudiants, demandeurs d'emploi.
- 150€ (tarif mi-saison de janvier à juin).

- Paiement en ligne par carte bancaire disponible sur le site à la page « Inscription et tarifs ».
- Paiement en espèces, chèque(s) vacances ou chèque(s) bancaire à l'ordre du « Krav Maga Grésivaudan », (paiement en 4 fois maximum) :

1 n° :

2 n° :

3 n° :

4 n° :

### Licence obligatoire :

La licence est obligatoire pour vous assurer en cas de blessure dès le premier entraînement.

Elle est à prendre sur le site de la FEKM : [krav-maga.net](http://krav-maga.net)

Onglet : Acheter sa licence / Connexion

Club : 38190 Krav Maga Grésivaudan

Coût de la licence : 33€ à payer directement à la fédération.

Matériel à prévoir pour les entrainements :

- Pantalon de kimono noir sans fermeture éclair.
- Un t-shirt blanc FEKM ou neutre.
- Coquille (homme ou femme) obligatoire à partir de 15 ans.
- Paire de basket réservée à la salle.

Le responsable légal et l'adhérent(e) ont pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à le respecter.

L'adhérent(e) ou le responsable légal donne son autorisation pour que les photos et vidéos prises lors d'activités du club, manifestations, entraînements, figurent sur le site internet du club et sur les différents documents de communications (flyers, réseaux sociaux, ...).

## Code moral de la FEKM-RD

Adhérent de la FEKM-RD, je m'engage à respecter la charte de conduite suivante et ferai preuve :

- D'honnêteté.
- De non-agressivité
- D'humilité.
- De respect du règlement de nos statuts, de notre règlement intérieur, des instructeurs et de nos partenaires.

## Règlement intérieur du club Krav Maga Grésivaudan

Article 1 :

Pour être autorisé à s'entraîner, l'adhérent doit être à jour de toutes les formalités administratives ; paiement de la cotisation et licence inclus.

Article 2 :

Les locaux, ses abords, le mobilier et le matériel mis à disposition par l'association ou lui appartenant sont à respecter. Toute dégradation peut justifier l'exclusion immédiate.

Article 3 :

L'association ne sera en aucun cas responsable de la disparition d'objets personnels. L'adhérent reste entièrement responsable de ses biens.

Article 4 :

L'adhérent s'engage à respecter le code moral de la FEKM-RD écrit ci-dessus.

Article 5 :

L'instructeur peut exclure du cours toute personne manquant au règlement intérieur ou causant des troubles au bon déroulement du cours (exemples : bruit, retard, dangerosité pour elle-même ou autrui...).

Article 6 :

L'adhérent peut être exclu à tout moment de l'association par le bureau s'il ne respecte pas le présent règlement.

Je soussigné(e).....à.....

le.....

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé ».

Signature :